

Différenciation pédagogique

EN RÉSUMÉ

Aucun élève n'apprend de la même manière et au même rythme, mais tous doivent maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Pour faire face à cet enjeu, il n'existe pas une « recette pédagogique » unique qui s'imposerait à tous les enseignants, pour tous les âges des élèves et quelle que soit la discipline enseignée.

Derrière la notion de différenciation pédagogique se cache une multiplicité de pratiques et de dispositifs pertinents pour faire face à l'hétérogénéité dans les classes. La conférence de consensus a montré que certaines conditions sont indispensables pour que ces pratiques et ces dispositifs soient efficaces.

CHIFFRES CLÉS

- 22 % des enseignants en collège, en France, déclarent pratiquer un enseignement différencié, contre 44 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TALIS 2013.
- 37 % des enseignants en collège, en France, déclarent avoir co-enseigné au moins à une occasion, contre 58 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TALIS 2013.
- 15 % des enseignants de CM1 français déclarent avoir participé « plus d'une fois à une formation continue sur le thème de la gestion des besoins individuels des élèves, dans les deux dernières années », contre 42 % en moyenne dans les pays ayant participé à l'enquête TIMSS 2015.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Pratiques enseignantes

- **Garantir des objectifs ambitieux communs** : proposer une palette diversifiée de manières d'arriver au résultat, sans pour autant abaisser le niveau des tâches demandées.
- **Prendre en compte la diversité des élèves dans les situations collectives** : en classe entière, les enseignants peuvent récolter les différentes méthodes proposées par les élèves, de la plus simple à la plus complexe, et les exposer à la classe.
- **Pratiquer l'auto-évaluation pour responsabiliser davantage les élèves** : construire, avec les élèves, une grille progressive et claire des buts visés.
- **Adopter des postures enseignantes variées** : en faisant varier leurs propres postures (contrôle, accompagnement...), les enseignants encouragent les élèves à recourir, eux aussi, à une large palette de postures d'apprentissage (réflexives, créatives...).

2 Dispositifs dans la classe

- **Développer la pédagogie coopérative** : la tâche réalisée par les élèves doit résulter d'un apport de chaque individu dans le

collectif, dans le cadre d'une organisation structurée, avec des responsabilités partagées.

- **Organiser un tutorat entre élèves** : l'intervention d'un élève tuteur, moins formelle que celle de l'enseignant, est un moyen de répondre à certains obstacles rencontrés par un élève tutoré.
- **Regrouper temporairement des élèves autour d'un même besoin** : le groupement doit être flexible et réévalué en fonction des progrès des élèves, pour éviter la démotivation et la stigmatisation.
- **Travailler à plusieurs enseignants** : co-enseigner consiste à partager, à deux enseignants au moins, un même espace-temps ; ils co-observent, co-produisent et co-analysent leurs pratiques respectives.

3 Proposer un programme de lutte contre les inégalités d'orientation

- **Définir l'école ou l'établissement comme lieu privilégié du changement des pratiques** : les enseignants doivent être incités à mutualiser leurs questionnements, leurs besoins et leurs pratiques.
- **Créer une souplesse grâce à l'organisation de l'emploi du temps** : prévoir la mise en

place d'emplois du temps avec des heures en barrettes.

- Favoriser les classes hétérogènes, tout en organisant des groupes restreints temporaires : les regroupements homogènes doivent viser l'acquisition d'une compétence très précise et s'inscrire dans la durée d'une séquence d'apprentissage exclusivement.

4 Formation des enseignants

- Former efficacement les enseignants aux obstacles dans l'apprentissage des élèves :

observation des élèves au travail, étude de productions d'élèves, entretiens avec des élèves.

- Développer, localement, par la formation, une culture professionnelle collective : la formation gagne à se tenir sur le lieu d'exercice des enseignants, lors de moments formels et informels, en équipe.
- Concevoir une formation fondée sur des expériences vécues par les enseignants et appuyée sur les acquis de la recherche.

Des projets innovants en France

Le co-enseignement au collège comme outil de différenciation

Le collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France a mis en place un projet de co-enseignement qui permet à deux enseignants (d'une même matière ou en interdisciplinarité) d'intervenir dans la même classe, au même moment. Les enseignants peuvent assurer un meilleur encadrement de l'activité pédagogique et détecter plus facilement les obstacles à l'apprentissage des élèves.

Des groupes de tutorat inter-niveaux qui bénéficient à tous les élèves

Le collège expérimental Clisthène de Bordeaux a mis en place un dispositif de groupes de tutorat entre élèves. Chaque groupe réunit, trois fois par semaine, une douzaine d'élèves issus des quatre niveaux du collège, sous la responsabilité d'un adulte référent. Deux séances sont consacrées à des aides au travail, la dernière constituant un temps de bilan.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement pour faire réussir tous les élèves ? » en mars 2017. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour rédiger des recommandations pour une différenciation pédagogique efficace orientée vers la réussite de tous les élèves.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Ifé/ENS de Lyon pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café pédagogique sont également partenaires de ces conférences.

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- 2 rapports scientifiques d'évaluation :

La différenciation dans les systèmes éducatifs : pourquoi, comment et avec quels effets ? D. Lafontaine (mars 2017)

La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement, A. Forget (mars 2017)

- 17 notes d'experts remises dans le cadre de la conférence de consensus (mars 2017).

Questionnement des acteurs de terrain :

- 1 revue de questions auprès des acteurs de terrain afin de construire une conférence répondant à leurs besoins (octobre 2016).

DIFFUSION

- 1 série de recommandations issues du jury de la conférence pour une différenciation pédagogique efficace (mars 2017).
- 1 dossier de ressources contenant les rapports, les notes et les vidéos des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (mars 2017).
- 2 conférences virtuelles interactives à destination des praticiens présentant les recommandations de la conférence (octobre 2017 et janvier 2018).